

Note 21-16

Parents invités à garder leurs enfants à la maison du 2 au 11 avril inclusivement

Un communiqué, à remettre à vos parents, vous sera transmis prochainement suite aux nouvelles directives du gouvernement.

Bien sûr, je compte sur votre grand professionnalisme pour que vos parents qui comptent utiliser vos services durant cette période ne se sentent pas mal à l'aise.

Martin Demers, directeur général

Postes à combler en GHNU

Je profite de l'occasion pour demander votre aide afin de pourvoir plusieurs postes disponibles à la garde atypique du Jardin d'Étoiles.

Nous offrons une prime de référencement à toutes personnes qui nous référeront une personne intéressée. La prime pour la personne qui nous réfère une personne qui sera embauchée par le CPE sera de 50\$ et une prime additionnelle de 200\$ lui sera versée si la personne travaille pour le CPE plus de 3 mois consécutifs. Pour plus de détails, écrire à sfrechette@virecrepe.com

Martin Demers, directeur général

RAPPEL (note 21-10): Nouveaux tarifs à partir du 1er avril 2021 à inscrire sur vos réclamations

Nouveaux barèmes au 1^{er} avril 2021	
Allocation de base PCR 59 mois ou moins	31.23 \$
Alloc. Suppl. – Enfant 17 mois ou moins	11.45 \$
Alloc. Suppl. – Enfant handicapé 59 mois ou moins	38.23 \$
Alloc. Suppl. – Enfant d'âge scolaire (jour de classe)	2.68 \$
Alloc. Suppl. – Enfant d'âge scolaire (journées pédagogiques)	18.03 \$

Affichage de Places disponibles

Lorsque vous avez des places disponibles, vous devez les afficher sur la Place 0-5 mais vous pouvez aussi me faire parvenir un courriel avec les infos pour que je l'inscrive aussi sur notre site web. Nous avons quelques demandes de places temporaires pour l'été. Donc si vous avez des disponibilités, n'hésitez pas à nous le mentionner car nous référons les parents à la Place 0-5 mais aussi à notre site web : <https://virecrepe.com/avoir-une-place/places/>

Manon Paquet, adjointe administrative